



QUALITÉ

LE POINT SUR NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

L'ozone : vers une clarification réglementaire

Un dossier est en cours d'instruction pour une utilisation de la molécule produite à base d'oxygène en tant que biocide. Des précautions sont à prendre pour la sécurité des opérateurs.

RÉGLEMENTATION L'ozone n'a plus à prouver son efficacité. La molécule aux trois atomes d'oxygène produite par une décharge électrique appliquée sur l'O₂ ou l'air possède un pouvoir oxydant plus important que le chlore. Mais l'absence de cadre réglementaire suscite encore des réticences quant à son utilisation. « Nous n'irons pas vers cette solution tant qu'elle ne sera pas officiellement autorisée », confie une responsable qualité. L'ozone a longtemps été une substance sans statut. « L'ozone est généré sur le site

même de l'utilisateur final, à la différence des autres biocides formulés en amont par les fournisseurs. Cette spécificité contribue au flou réglementaire quant à son statut », explique Bernard Picoche, directeur du pôle sécurité des aliments d'Actalia. Une lacune en train d'être comblée: l'association EurO3zon, qui rassemble des fabricants d'ozoneurs, a déposé un dossier de reconnaissance auprès de l'Echa (Agence européenne des produits chimiques). « L'ozone est ainsi en cours de reconnaissance pour entrer dans la liste positive du règlement biocides n° 528/2012 pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires », indique Bernard Picoche.

Plusieurs utilisations sont envisagées en tant que biocide : pour la désinfection des surfaces par voie aérienne ou

Le hall technologique P3 d'Actalia mène des tests de qualification microbicide sur des micro-organismes pathogènes et d'altération.



ALICE BERTRAND

pour la désinfection des surfaces ouvertes et des surfaces fermées de type nettoyage en place. « La molécule est intéressante pour son efficacité et son absence de résidus », souligne Bernard Picoche. « L'utilisation de l'eau ozonée dans les protocoles de nettoyage requiert une mise sous pression. Cependant, l'ozone étant volatil, une telle opération entraîne un dégazage qui ne permet pas d'assurer des interventions en toute sécurité car il dépasse rapidement les seuils de dangerosité. L'application en basse pression (4 bar) peut être plus adaptée », souligne Olivier

Couraud de GSF, qui propose aussi des désinfections à l'ozone par voie aérienne. Ce qui implique d'ajouter des systèmes de protection, voire de détection, pour une utilisation en présence de personnel. L'Ineris a fixé une valeur limite d'exposition personnelle de 0,1 ppm. « L'ozone a un potentiel intéressant mais il nécessite une bonne maîtrise et la sécurisation de sa fabrication et de son utilisation », conclut Bernard Picoche d'Actalia qui vient de recevoir une nouvelle cuve pour mieux qualifier son efficacité au sein de son hall technologique P3. **Marjolaine Cérou**